



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **22 mars 2010**

Délibération n° 2010-1333

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Montanay

objet : Rue de la Grande Charrière - Accès à la maison d'accueil spécialisée - Aménagement de trottoir et sécurisation de la voie - Individualisation d'autorisation de programme

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur Gléréan

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 12 mars 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 24 mars 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mmes Dognin-Sauze, Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoïn, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Muet, Olivier, Mme Palleja, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touléron, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Plazzi), MM. Crimier (pouvoir à M. Barral), Crédoz (pouvoir à M. Sturla), Blein (pouvoir à M. Longueval), Balme (pouvoir à M. Lévêque), Cochet (pouvoir à M. Thévenot), Fleury (pouvoir à M. Pillon), Genin (pouvoir à Mme Bab-Hamed), Giordano (pouvoir à M. Coste), Imbert A (pouvoir à M. Desseigne), Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Morales (pouvoir à M. Vincent), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), Pesson (pouvoir à M. Coulon), Pierron (pouvoir à M. Jacquet), MM. Rousseau (pouvoir à M. Bousson), Terracher (pouvoir à M. Chabrier), Mme Tifra (pouvoir à Mme Dubos), MM. Touraine (pouvoir à M. Corazzol), Turcas (pouvoir à M. Havard).

Absents non excusés : M. Albrand, Mme Bailly-Maitre, MM. Gillet, Pillonel.

Séance publique du 22 mars 2010**Délibération n° 2010-1333**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Montanay

objet : **Rue de la Grande Charrière - Accès à la maison d'accueil spécialisée - Aménagement de trottoir et sécurisation de la voie - Individualisation d'autorisation de programme**

service : Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 3 mars 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2008-0455 en date du 15 décembre 2008, le conseil de Communauté a inscrit à la programmation pluriannuelle des investissements la requalification de la rue de la Grande Charrière à la rubrique "adapter l'offre des réseaux existants aux besoins de mobilités de proximité".

La maison d'accueil spécialisée (MAS) de Montanay est un établissement majeur de la commune de Montanay. Cet établissement accueille 53 lits médicalisés spécialisés et emploie 103 personnes.

L'extension de cet établissement est prévue avec la création d'un nouveau bâtiment de 30 lits impliquant une augmentation des effectifs du personnel médical de 60 emplois.

L'ouverture de la nouvelle unité est programmée en juillet 2010. Elle est conditionnée par la création d'une voie d'accès de secours et de desserte pour les pompiers, les ambulances et les véhicules de livraison de la maison d'accueil spécialisée.

Cet accès débouchera directement sur la rue de la Grande Charrière, voie communautaire, actuellement sous-dimensionnée et non revêtue. La visibilité de la sortie est pénalisée par de hauts talus rendant dangereux le débouché sur la rue de la Grande Charrière.

Il n'existe pas de cheminement sécurisé pour les piétons et les personnes à mobilité réduite ainsi que tout le personnel accompagnant.

Le nombre croissant de personnels se rendant à l'établissement *via* la ligne 97 du Sytral avec une desserte par un arrêt situé à moins de 100 mètres de la maison d'accueil spécialisée est une réalité qui va s'intensifier.

La volonté de la commune est de sécuriser et de mettre aux normes cette voie qui va devenir une liaison entre la maison d'accueil spécialisée et les équipements sportifs situés à l'est de la commune de Montanay. Cette voie deviendra alors un axe sécurisé permettant de rejoindre le centre en toute sécurité. Pour cela, il est nécessaire de :

- sécuriser le cheminement des piétons par la création de trottoir depuis l'accès de la maison d'accueil spécialisée jusqu'à la rue des Echets, en normant au maximum ces cheminements piétons,
- mettre au gabarit la rue de la Grande Charrière du giratoire jusqu'à l'entrée de la maison d'accueil spécialisée,
- sécuriser la sortie de l'accès pour les véhicules et piétons.

Le projet comprend :

- la sécurisation de la rue de la Grande Charrière et du débouché de l'accès de secours par un projet de voie de 110 mètres de long avec mise au gabarit communautaire, soit une voie de 3,50 mètres de large correspondant aux normes pour véhicules de secours,
- la sécurisation du cheminement des piétons par la création d'un trottoir de 1,50 mètre de large sur 170 mètres de long jusqu'à l'arrêt de bus 97 en bordure de la rue des Echets.

Les études seront réalisées en interne par la direction de la voirie au 1er semestre 2010. Les travaux seront réalisés au 2° semestre 2010.

Les études et travaux représentent un montant de 100 000 €. Les travaux, au regard du montant, seront réalisés sur les marchés à bons de commande.

Le projet participe à l'amélioration de l'accessibilité du domaine public communautaire à hauteur de 25 000 €, notamment par la mise en conformité de traversées piétonnes, la mise en conformité de 170 mètres de cheminement piéton. L'itinéraire étant par ailleurs identifié au schéma directeur d'accessibilité (SDA) approuvé le 11 janvier 2010. Ces travaux seront inscrits au plan intercommunal d'accessibilité de la direction de la voirie (PIAV) de 2010 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve l'aménagement de la rue de la Grande Charrière à Montanay.

2° - Décide l'individualisation de l'autorisation de programme globale C1 - Développer la mobilité pour tous, en respectant l'environnement sur l'opération n° 2125 pour un montant de 100 000 € en dépenses à la charge du budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2010 - compte 0231 510 - fonction 822.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 24 mars 2010.